

Enfin le paragraphe se termine ainsi :

« Saint Louis seul pouvait borner son ambition à ceux (aux titres) de « pieux et ami de la vertu. »

Non, assurément, saint Louis n'est pas le seul, parmi les rois très chrétiens de la fille aînée de l'Église, qui ait mérité le titre de « pieux et d'ami de la vertu, » et qui ait pu borner là son ambition. Déjà, 400 ans avant ce saint monarque, les contemporains de Louis I^{er}, fils de Charlemagne, lui avaient décerné ce titre à la lettre.

Ils le gravaient sur la pierre, et c'est là qu'un de ses contemporains est allé chercher, semble-t-il, cette phrase naïve, qui n'est, à vrai dire, que la traduction de l'inscription d'Avenas : « Si devait bien (Louis le Pieux) avoir cette fin, car il avait toujours mené une vie ornée de vertus. »

Rex Ludovicus pius et virtutis amicus. (1)

XV

Toutes les chartes du *Cartulaire de Saint-Vincent*, concernant Avenas, sont antérieures de plusieurs siècles à saint Louis. La dernière est de 1117. C'est celle déjà citée en la première partie de ce travail, où il est écrit qu'Avenas s'appelait anciennement le monastère de Pelage : « In villa de Avenaco quae antiquitus monasterium Pelagi vocabatur... »

Tout était consommé depuis près de trois siècles : la dévastation du monastère de Pélage par les Sarrasins ; la revanche de Charlemagne, qui les refoule au-delà de la Saône ; la restitution et donation par Louis le Pieux au Chapitre de Saint-Vincent de Mâcon ; la fondation de l'église par l'empereur Louis I^{er} ; la substitution du nom

(1) Zeller, maître de conférence à la Faculté des lettres de Paris : *Vie de Louis le Pieux, par ses contemporains*. Paris. Hachette. 1883. Page 124, lignes 30 et 31.